

Procès-verbal du conseil de l'UFR Sciences Humaines du 3 juillet 2025

Membres présents

Enseignants : Mmes et MM : Laurent Auzoult-Chagnault, Renaud Brochard, Aurélia Bugaiska, Pierre de Oliveira, Karine Durand, Philippe Gonin, Anne Jegou, Isabelle Marinone (visio), Marjorie Roques (visio), Christian Stein, Jean-Pierre Thibaud.

Enseignants excusés : Matthieu Gateau (proc. Chr. Stein), Héloïse Haliday (proc. De Oliveira), Edith Wuillemin (proc. L. Auzoult-Chagnault).

Usagers : Lyssandre Baron, Gaëtan Cintrat, Aurélien Daffix, Laura Prost.

Usagers excusés : Chloé Aublanc (proc. L. Baron), Aïcha Farissi (proc. L. Prost), Louis Lafoucrière (proc. L. Baron), Chloé Pottier-Dumoulin (pro. L. Prost).

Personnels BIATSS : Mmes Edwige Prat-Béliard, Manon Lerat.

Invités : Mmes et M. Céline Cunin (RA), Nathalie Thomas (RP), Hervé Mouillebouche (doyen)

Le doyen ouvre la séance à 13h et remercie les membres du conseil présents.

1. Approbation du PV du conseil d'UFR Sciences humaines du 25 mars 2025

M. Baron demande une correction. Point 2, troisième paragraphe : l'auteur des remerciements au doyen est M. Baron, non M. Chevalier.

Le PV ainsi modifié est adopté à l'unanimité.

2. Point d'information

Bilan des actions référents handicaps et VSS pour l'UFR et perspectives pour l'an prochain

Le doyen laisse la parole à Arnaud Witt, référent handicap (invité) et à Anne Jegou (référente VSS), pour présenter un bilan de leur action et de leurs projets.

A. Witt : Les référents handicap reçoivent des formations. Lui-même a été invité à prendre cette responsabilité par M^{me} Gaimard en raison de ses compétences de psychologue, mais d'autres référents n'ont pas nécessairement de formation de base. Il s'agit de répercuter ces sensibilisations auprès des enseignants-chercheurs amenés à côtoyer ces publics (aménagements pédagogiques notamment). Un médecin référent au SSE propose des aménagements à la demande des étudiants concernés. Dans la perspective, le projet *atypie friendly*, porté par M^{me} Wantzen (qui aura également le statut de référente handicap) cherche des solutions pour s'adapter aux spécificités de ces troubles.

Formation à la santé mentale (grande demande en accompagnement des jeunes adultes), projet de favoriser le déploiement.

À la demande du doyen, A. Witt précise bien que la charge de référent handicap de l'UFR sera bien partagée l'an prochain.

N. Thomas demande qui sera l'interlocuteur privilégié de l'UFR pour les problématiques de handicap : cela restera M. Witt. Elle précise également que les administratifs aussi auraient besoin d'une sensibilisation à l'accueil de ces publics.

Anne Jegou, responsable VSS explique que le dispositif de référents étudiants est piloté par Carine Michel. Des passages en amphithéâtre à deux voix (avec une étudiante référente) ont été faits en cours

d'année, dans tous les amphithéâtres de L1 (sauf en histoire de l'art) + L2 histoire. Sur le site de l'UFR, figurent désormais des informations (y compris l'intervention et le diaporama). Au niveau de l'UBE, il existe un dispositif qui date de plusieurs années, piloté par Mme Salès-Wuillemin, pour les personnels. Un groupe de travail a lieu la semaine prochaine, auquel Mme Jegou va participer. Le service Prévention et Qualité au travail (Valentine Claudon) met en place des actions (interventions de 1 h 30). Mme Jegou souhaiterait que l'assistance à ces interventions se fasse plutôt sur une base de volontariat que pendant un CM.

M. Gonin souligne que 1h30 est une durée longue et qu'il peut être difficile d'insérer ce temps dans l'emploi du temps des étudiants. Mais le besoin existe, il en a été témoin, et, à l'époque, les étudiantes concernées avaient eu l'impression de ne pas avoir été écoutées par l'administration.

M. Auzoult-Chagnault propose une intervention en réunion de rentrée, moment où l'absentéisme est le plus faible.

M. Thibault pense qu'il peut être difficile de mobiliser les étudiants en dehors de cette réunion pendant la semaine de rentrée, car les étudiants ne sont pas encore familiarisés avec le milieu universitaire.

Mme Jegou précise que la période d'intégration est très sensible aux agressions, ce qui appuie l'intérêt de l'intervention en réunion de rentrée. Les procédures disciplinaire et pénale sont séparées, distinctes et peuvent toutes les deux être déclenchées indépendamment l'une de l'autre.

M. Stein explique qu'en parallèle du cheminement juridique qui peut suivre un signalement, les responsables d'années doivent être sensibilisés, informés de ces signalements, de manière à ce que l'écoute soit mise en place.

Communication spécifique des diplômes en plus du site de l'UFR

Mme Jegou explique que le service de la communication de l'UBE aurait émis des réserves sur les blogs des diplômes de master, pour privilégier une communication plus uniformisée. Le département de géographie souhaiterait créer un logo pour le master mais ne dispose pas d'appui en compétences pour cela.

Le doyen félicite le département de géographie-aménagement (et les autres), pour la qualité de leurs blogs et le dynamisme de leur communication. D'après ses sources, l'UBE ne semble pas opposée à ces blogs, mais il convient de bien les intégrer dans la politique de communication de l'établissement. (En revanche, la création d'un logo propre au master semble en contradiction avec la politique des logos de l'UBE). Ces communications sont importantes en master, mais également en licence, notamment pour les départements qui ne complètent pas entièrement leur capacité d'accueil.

Le doyen précise qu'un gros effort de communication en direction des néo-bacheliers a déjà été fait (mise à jour des sites des départements avec inclusion de vidéo, visites dans les lycées, permanence à Studyrama...) mais il faut accentuer cet effort ; il faudra notamment être plus nombreux au prochain studyrama, qui se tiendra les 21 et 22 novembre prochain.

M. Baron propose de créer un compte Instagram général de l'UFR pour communiquer sur la vie de l'UFR et les formations proposées. Il est moins favorable à Tik Tok, le moteur de recherche étant moins fiable.

Le doyen a sollicité le service communication sur cette question et attend une réponse.

M. Gonin soutient l'idée, mais souligne que ni les EC ni le personnel administratif ne sera en capacité d'alimenter un tel compte.

Création d'une chaîne Canal U UBE

L'UBE va créer une chaîne pour la diffusion de vidéos faisant la promotion de la recherche. Le service informatique, porteur du projet, a proposé qu'un membre de l'UFR sciences humaines intègre le comité éditorial de cette chaîne. Il s'agit d'évaluer les films qui seraient diffusés sur ce canal, à raison d'une réunion par mois. Mme Marinone se porte volontaire, notamment en raison de ses compétences en matière cinématographique.

Communication des comptes rendus de départements et de comités de perfectionnement

Les statuts des départements ont été mis en ligne sur les pages des départements, ce qui permettra à chacun de vérifier si une mise à jour est nécessaire.

Tous ces statuts précisent que les comptes-rendus de conseils de département doivent être transmis à la direction de l'UFR, ce qui est indispensable pour que leurs décisions soient mises en œuvre.

Parmi les mises à jour des statuts, il faut notamment vérifier que ces statuts prévoient bien l'articulation entre les conseils de département, qui sont des instances reconnues au niveau de l'université, et les conseils de perfectionnement, dont la mise en place a été imposée par l'HCERES. Le doyen rappelle que ces conseils doivent se tenir au moins une fois par an, et qu'il doit déposer les comptes rendus sur Nuxeo. L'absence de ces documents pourrait compromettre les prochaines homologations de nos formations.

Compte-rendu des recrutements d'EC.

L'UFR sciences humaines devait procéder cette année à six recrutements : 2 MCF et 4 PR.

Mcf psycho cognitive LEAD : Lea Entzmann (qui était ATER en psycho cognitive)

Mcf musique ancienne ARTEHIS : Oceane Boudeau (spécialiste musique religieuse médiévale)

Pr psy développement LEAD : Arnaud Witt, (mcf à Dijon)

Pr socio : Matthieu Gateau, (mcf à Dijon)

Pr HA contemporaine : Claire Maingon (spécialiste de la sculpture au XX^e s.)

Pr géo aménagement : Valérie Faccinetti (mcf à Dijon)

Renouvellement partiel des membres du conseil

Matthieu Gateau, élu du collège B au conseil d'UFR, a été élu professeur. Il ne pourra plus siéger à la rentrée. Il sera remplacé par le candidat qui lui succéda sur la liste sur laquelle il a été élu.

Offre de formation (info)

Module TEDS : transition écologique pour un développement soutenable

Le « plan climat-biodiversité et transition écologique de l'enseignement supérieur et de la recherche » de 2022 a rendu obligatoire l'enseignement de la « transition écologique pour un développement soutenable » (TEDS) lors du premier cycle.

En juin 2023, le Mesri a publié une note de cadrage : obligatoire pour toute formation bac +2 et +3, définition des savoirs, au moins 30 h de cours, délivrance d'une certification de 3 ECTS, à mettre en place pour 2025.

A l'UBE, un groupe de réflexion composé de François Wekerlé, et de représentants du département de géographie, de l'UFR SVTE et de l'UFR STAPS, a travaillé sur la conception d'un module qui va être expérimenté l'an prochain en géographie et SVTE, puis proposé à toutes les composantes et départements.

Ce module de 30 h est proposé avec souplesse (mais sans moyens supplémentaire). Les départements pourront prendre l'ensemble des 30 h, ou une partie seulement s'ils jugent que les contenus à enseigner sont déjà proposés dans leurs formations ; ou bien opter pour une formation en distanciel, sous forme de MOOC. Mais l'UBE est plus favorables à des formations en présentiel, et interactives, qui pourraient commencer dans la rentrée 2026.

Projet M1 PSOP (psychologie du sport et optimisation de la performance)

Le Master PSOP est co-porté par les UFR STAPS et Sciences humaines ; il forme des préparateurs sportifs qui bénéficient de l'excellence des cours de psychologie, et des psychologues du sport, qui bénéficient des cours délivrés par STAPS. Cette formation, unique en France, rejoint les projets de l'UBE de faire de Dijon un centre de référence pour la performance sportive, associant des chercheurs de STAPS, de santé, de la nutrition et de la psychologie.

Actuellement, ce master n'existe qu'au niveau du M2, et recrute des étudiants issus de M1 STAPS ou M1 psycho (ou autres).

La direction de STAPS réfléchit à la possibilité d'ouvrir ce master dès le M1, et une rencontre entre les doyens et les directeurs de laboratoires a été programmée. Le doyen, qui connaît l'historique compliqué de cette formation, veillera à ce que les deux cursus soient bien étanches, à avoir que les étudiants issus de STAPS prépareront un diplôme de préparateur mental, et seuls les étudiants issus d'un cursus complet de licence de psychologie pourront prétendre au diplôme de psychologue du sport, et au titre de psychologue.

Mme Bugaiska, responsable de la mention psychologie, s'étonne de ne pas avoir été consultée et informée plus tôt, et dit sa ferme opposition à ce projet, qui risque d'ouvrir une brèche vers une obtention du titre de psychologue avec une formation disciplinaire réduite.

M. Auzoult-Chagnault et M. Brochard regrettent de ne pas avoir été informés, en tant que directeurs du département.

Le doyen rappelle que ce n'est qu'un premier contact, pour vérifier la faisabilité financière du projet.

3.2 Offre de formation

De nouvelles modifications de l'offre de formation sont présentées pour vote au conseil :

LP GRH

Demande de dérogation au calendrier pour décaler la session de rattrapage en septembre.

Vote : adopté à l'unanimité

Geo-Aménagement, seconde session

Sur la nouvelle offre de formation, de nombreux examens de seconde session, qui étaient traditionnellement passés sous forme d'oraux, ont été inscrits sous forme d'écrits et publiés tels quels. Les collègues géographes ont respecté cette disposition cette année, mais demandent que les épreuves orales soient rétablies pour l'an prochain. Un tableau précis des épreuves à modifier a été transmis au conseil pédagogique.

Vote : adopté à l'unanimité.

Géo-Aménagement : intégration du module TEDS :

« Contexte : Obligation du ministère. Tous les établissements d'enseignement supérieur doivent mettre en place à la rentrée scolaire 2025 une formation à la transition écologique pour un développement soutenable (TEDS).

Objectif pédagogique : intégrer une partie du module TEDS dans la fiche filière de la L2 géographie : *le volet 3 – aspects psychosociaux – éco-anxiété*. Thématique complémentaire (et manquante) aux autres aspects de la transition écologique déjà enseignés en licence de géographie. Volume horaire total du volet 3 : 1,5h / CM + 7,5h / TD = **9,25 h Eq/TD**

Proposition de modification de la fiche filière de la L2 géographie en vue d'intégrer le volet 3 du module TEDS :

. Au S2 – UE9 – préprofessionnalisation (terrain) – **10h Eq/TD** serait remplacé par le volet 3 TEDS – **9,25h Eq/TD**.

. Modalité d'évaluation : CC intégral (questionnaire). ECTS : 1

Synthèse : Coût constant – changement thématique uniquement - cohérence pédagogique – aucune modification des modalités d'évaluation et des ECTS. »

Les élus psychologues s'étonnent de voir que le projet envisage de confier les cours des aspects psychosociaux à un ATER psychologue dont le service est déjà complet.

Vote :
Abstention : 16
Votes contre : 0
Votes pour : 7

Musicologie :

L3 musico, l'épreuve d'histoire de la musique 1900-1945 passe de 4 à 2 h.
Vote : adopté à l'unanimité moins 1 abstention

M1 histoire :

La mutualisation des cours d'épigraphie grecque et romaine entre Licence et Master a permis de dégager 36h td (18 + 18) ; ces heures seront reportées sur les heures de suivi de mémoire (actuellement 36 + 36 = 72 h), pour arriver à un total de 54 + 54 = 108 h.

Vote : adopté à l'unanimité moins 1 abstention

UEO pouvoir des images :

Cette UEO est portée par Psychologie ; le CT a été inscrit par erreur à 1h ; les enseignants souhaitent allonger l'épreuve à 1h30.

Vote : adopté à l'unanimité moins 1 abstention

4. Point financier

Répartition des primes C2 du Ripec

La répartition du RIPEC de 2024 a été l'occasion de rééquilibrer les primes en tenant compte des effectifs d'étudiant et du travail nécessaire pour chaque mission.

Pour 2025, la direction proposera une enveloppe à chaque département qui sera une reconduction de celle de 2024, et demandera aux directeurs de département de proposer une répartition interne au département, avec éventuellement la rémunération de nouvelles missions. Cette implication des directeurs de département devrait permettre une meilleure adéquation entre la réalité des tâches et leur rémunération.

Les primes transversales (référents handicap et VSS, assesseurs), resteront sous le contrôle de la direction.

Autres

Le département de psychologie a voté une aide de 300 € par soutenance de thèse, qui seront versés aux laboratoires respectifs (CSGA, LEAD et PSY DREPI), avec une estimation de 20 thèses avant la fin de l'année budgétaire.

Mme Cunin s'inquiète de l'éventualité de thèses non soutenues.

La direction du département précise que les 6000 € pour 20 thèses représentent une somme maximale, et demandent un vote de principe pour pouvoir verser une aide de 300 € pour chaque thèse.

Vote : adopté à l'unanimité.

Tarifs de l'ESM

L'école supérieure de musique veut faire passer les droits au concours d'entrée de 70 à 80 €.

Vote : un élu ne désire pas prendre part au vote.

Adopté à l'unanimité des votants.

5. Convention - subvention

Mme Cunin présente deux engagements de co-financement du LIR3S :

- participation au cofinancement du dossier BQR *Vigne et vin* : engagement de 500 € auprès de la MSH de Dijon.

- participation au cofinancement du projet MSH « *collecte, traitement et exploitation d'archives sur la médiation* » : engagement de 500 € auprès de la MSH de Dijon, 250 € au titre de l'année 2026 et 250 € au titre de l'année 2027.

- Mme Cunin présente une convention d'aide à la publication de l'ouvrage de S. Bazin et M. Lette sur « les matières du décor architectural » aux Presses universitaires de Franche-Comté : participation du LIR3S de 500 € envers l'Université Marie et Louis Pasteur.

Vote : adopté à l'unanimité

Enfin Mme Cunin présente une lettre d'engagement du laboratoire Thema :

- participation au cofinancement du dossier BQR Vigne et vin : engagement de 300 € auprès de la MSH de Dijon.

Vote : adopté à l'unanimité.

M. Auzoult-Chagault demande s'il est encore possible d'utiliser la dernière dotation CUFPA pour créer un fonds documentaire pour les thésards.

Mme Cunin explique que la dernière dotation a été consommée, et les délais pour les dépenses de CUFPA étaient très restreints.

Le doyen rappelle combien il est important et simple de solliciter des entrepreneurs pour leurs proposer de flécher leur taxe professionnelle sur nos formations. La CUFPA arrive très irrégulièrement et doit être dépensée très vite. Aussi, il est judicieux d'avoir quelques projets pédagogiques en réserve.

6. Dialogue Objectifs Movens

Nos demandes de moyens ont été déposées le 6 mai, et nous avons rencontré l'équipe de la gouvernance le 19 mai. L'arbitrage final sera rendu le 11 juillet.

Dans la situation actuelle de l'université, tous les ATER demandés et tous les renouvellements de postes souhaités semblent accueillis favorablement. Néanmoins, si l'UBE devait mettre en place un plan de retour à l'équilibre, toutes les demandes de renouvellement ne pourraient pas être honorées.

Les demandes d'ATER et de renouvellements de poste semblent acceptées (en attente de confirmation le 11 juillet).

Nous avons plaidé pour que le demi-poste de Mme Lobet qui est actuellement financé par des crédits SEFCA soit pris en charge par l'Université. La gouvernance a reconnu que le statut de ce poste était peu orthodoxe. Néanmoins, il n'a rien d'illégal, et les probabilités d'une prise en charge à 100 % par l'Université sont assez faibles.

M. Gonin propose d'envoyer à la gouvernance une motion de protestation de l'ensemble du conseil pour marquer notre désapprobation.

Texte de la motion :

« Monsieur le Président, cher collègue,

Pendant de nombreuses années, la licence pro « formateur en milieu professionnel » était co-portée par Agro-sup et par le département de psychologie. Elle attirait alors un public nombreux et générait d'importantes ressources SEFCA. Dans ces conditions, il avait été décidé qu'un demi-poste de secrétaire pouvait être financé sur ces crédits.

Depuis, ce demi-poste de secrétaire a fusionné avec un autre demi-poste financé par l'université, et la personne recrutée a été titularisée, créant un imbroglio administratif, à savoir un salaire de titulaire à moitié gagé sur des revenus non pérennes. D'autre part, Agro-sup s'est retiré de la licence pro « FMP », ce qui a drastiquement réduit les effectifs et les revenus de cette formation, qui ne permettent plus de financer le demi-salaire administratif en question. Ce demi-salaire est désormais prélevé sur la majorité des formations de Psychologie. Par conséquent, les subventions SEFCA sont aujourd'hui

détournées pour pérenniser un poste d'administratif, et elles ne servent plus à financer des projets pédagogiques ou des heures de formation.

Le conseil d'UFR réuni en ce jour souhaite vous redire sa vive inquiétude sur cette situation, et réitère le souhait, présenté aux DOM, que le salaire de ce poste administratif soit à nouveau assuré complètement sur les crédits de l'UBE.

*Pour le conseil de l'UFR
Le doyen Sciences Humaines
HM»*

Nous avons également demandé que la capacité d'accueil en L1 psychologie soit diminuée de 435 à 390 primo-entrants, afin de pouvoir supprimer un groupe de TD.

La vice-présidente à la formation, qui doit négocier ces capacités d'accueil avec le rectorat, demande à ce que cette baisse soit compensée. Elle pourrait l'être par une augmentation des capacités d'accueil de 20 places en histoire et 20 places en Archéologie-Histoire de l'art.

M. Baron dit que les élus étudiants s'opposent à cette demande de diminution, qui restreindrait des possibilités d'accès à des étudiants souhaitant étudier la psychologie. Il demande un vote.

Contre (la demande de réduction de la capacité d'accueil) : 6 voix

Abstention : 5 voix

Pour : 14 voix.

Information BIATSS

Arrivée d'un titulaire Nicolas Wagner sur le poste de secrétaire pédagogique L2 psychologie.

Secrétariat pédagogique histoire : retour d'Estelle Lion à 80 % en cours de négociation.

Départ d'Elodie Péchinot qui a réussi le concours d'ADJAENES, et travaillera à l'École nationale des Greffes.

Mme Lagrue est arrivée au LIR3S sur le poste d'IGE.

Mme Camille Soupin va être remplacée à 50 %, plus si on le peut.

Départ de Fariza Kaufmann de l'antenne financière qui part au pôle recherche, remplacée par un CDD car personne n'a demandé le poste en interne.

Réorganisation interne du service : deux postes restent en place pour le secrétariat de direction et la gestion des enseignants et le troisième poste glisse en scolarité pour renforcer en psychologie et en des missions transversales : un contractuel est en cours de recrutement.

M. Brochard remercie Mme Cunin pour l'effort fait pour renforcer le secrétariat de psychologie.

Nous attendons un sortant de concours pour le poste de scolarité histoire/musique.

7. Questions diverses

M. Gonin évoque les deux pianos à queue de la salle Xénakis, et demande s'il serait possible d'en vendre un.

Mme Cunin va se renseigner sur la valeur du piano qui doit être dans l'inventaire et de la possibilité de vente par le Domaine.

M. Thibaud lance un appel pour rechercher un enseignant de philosophe pour faire des vacations en L1 psycho.

L'ordre du jour étant épousé, le doyen remercie les membres du conseil et lève la séance à 15h15.

La secrétaire de séance
Nathalie Thomas



Le doyen de l'UFR Sciences humaine
président du conseil d'UFR
H. Mouillebouche



**Extrait de procès-verbal
du Conseil d'UFR du 3 juillet 2025**

Le Conseil de l'UFR Sciences Humaines a approuvé à l'unanimité la motion ci-dessous relative au demi-poste de secrétariat actuellement financé par des crédits SEFCA :

Texte de la motion :

« Monsieur le Président, cher collègue.

Pendant de nombreuses années, la licence pro « formateur en milieu professionnel » était co-portée par Agro-sup et par le département de psychologie. Elle attirait alors un public nombreux et générait d'importantes ressources SEFCA. Dans ces conditions, il avait été décidé qu'un demi-poste de secrétaire pouvait être financé sur ces crédits.

Depuis, ce demi-poste de secrétaire a fusionné avec un autre demi-poste financé par l'université, et la personne recrutée a été titularisée, créant un imbroglio administratif, à savoir un salaire de titulaire à moitié gagé sur des revenus non pérennes. D'autre part, Agro-sup s'est retiré de la licence pro « FMP », ce qui a drastiquement réduit les effectifs et les revenus de cette formation, qui ne permettent plus de financer le demi-salaire administratif en question. Ce demi-salaire est désormais prélevé sur la majorité des formations de Psychologie. Par conséquent, les subventions SEFCA sont aujourd'hui détournées pour pérenniser un poste d'administratif, et elles ne servent plus à financer des projets pédagogiques ou des heures de formation.

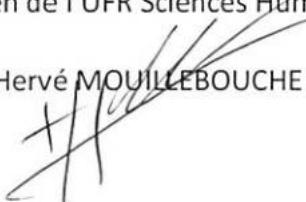
Le conseil d'UFR réuni en ce jour souhaite vous redire sa vive inquiétude sur cette situation, et réitere le souhait, présenté aux DOM, que le salaire de ce poste administratif soit à nouveau assuré complètement sur les crédits de l'UBE.

*Pour le conseil de l'UFR
Le doyen Sciences Humaines
HM»*

Dijon, le 16 juillet 2025

Le Doyen de l'UFR Sciences Humaines

Hervé MOUILLEBOUCHE



Destinataire : gouvernance de l'UBE